



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

## RAPPORT DE SUIVI-EVALUATION

### PROJET D'APPUI AU NETTOIEMENT DE LA VILLE DE SAINT - LOUIS (PANSL) - SEN / 0301111

#### INFORMATIONS DE BASE SUR LE PROJET.

Pays : Sénégal

Secteur et sous -secteur CAD : 14050

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Commune de Saint-Louis

Agences d'exécution : Coopération Technique Belge

Nombre d'experts en coopération internationale de la CTB : 0

Expert national : 1

Durée de la prestation (selon AS/CS) : Exécution en 4 ans

Date de démarrage de la prestation : (validité convention : 5 ans)  
Selon AS/CS : 03 décembre 2003  
Effective : 14 septembre 2004

Date de clôture de la prestation :  
Selon AS/CS : 02 décembre 2008  
Estimée : 13 septembre 2008

Modalités de gestion de la prestation : cogestion et régie

Budget total de la prestation : 1 999 948 € (contribution Belge)  
930 481 € (contribution Sénégalaise)

Période couverte par le rapport : année 2006

Annexes	Oui	Non
1. Résumé des résultats		X
2. Planning d'activités année sous revue		X
3. Planning d'activités année + 1	X	
4. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue	X	
5. Prévisions budgétaires année + 1	X	
6. Taux de déboursement de la prestation	X	
7. Personnel de la prestation	X	
8. Sous-traitance et appels d'offres	X	
9. Equipements	X	
10. Bailleurs de fonds	X	



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

## PREMIÈRE PARTIE : APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes :

- 1. - Très satisfaisant
- 2. - Satisfaisant
- 3. - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4. - Non satisfaisant
- X. - Sans objet

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation.

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERTINENCE<sup>1</sup></b> (cf. PRIMA, §70, p.19)		
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?		1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement?		2
3. Les objectifs de la prestation sont-ils encore pertinents ?		1
4. La prestation répond-elle aux besoins des groupes cibles?		1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'appuie-t-elle sur les organes locaux d'exécution appropriés?		2

<sup>1</sup> Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
<b>PERFORMANCE<sup>2</sup></b> (PRIMA, §71, pp.19-20)		
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs <sup>3</sup> ? (efficacité)		3
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)		3
3. Les modalités de gestion de la prestation sont-ils appropriés? (efficacité)		3
4. Les ressources de la prestation sont-elles adéquates sur le plan de (efficacité) :		
a. Ressources financières?		3
b. Ressources humaines ?		3
c. Matériel et équipements ?		3
5. Les ressources de la prestation sont-elles utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus? (efficacité)		3
6. La prestation est-elle satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficacité)		3
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)		3

<sup>2</sup> Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficacité, respect des délais et qualité du personnel).

<sup>3</sup> voir annexe 1 pour plus de détails



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

Indiquez votre appréciation globale de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

- 1 - Très satisfaisant
- 2 - Satisfaisant
- 3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
- 4 - Non satisfaisant
- X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
Appréciation globale de la prestation		3

### Explication de l'appréciation

Plusieurs événements, dont certains imprévus se sont déroulés depuis le démarrage et ont eu malheureusement de lourdes conséquences sur le projet et expliquent le niveau d'avancement et de décaissement faibles :

**Sur l'aspect organisationnel et institutionnel :** Mise en place du projet et du personnel, co-gestion Six mois après le démarrage effectif du projet daté au 14 septembre 2005, aucune activité n'avait été réalisée (projet lancé le 06 mars 2005, coresponsable recruté en avril 2005) ;

La mise en œuvre des structures du projet et son ancrage dans la structure communale n'ont pas atteint le fonctionnement et les liens synergiques attendus du fait de l'instabilité du personnel et de sa faible qualification. L'absence d'étude de faisabilité technique n'a pas permis d'établir un chronogramme d'exécution des tâches précis en phase avec le tableau de suivi opérationnel décrit dans la formulation du projet et suivi dans la planification.

La CTB en accord avec ses partenaires a lancé plus tôt que prévu (mars 2007) la mission d'évaluation à mi parcours en septembre 2006. Celle-ci a conclu de fait au manque d'exécution de nombreux résultats, mais a donné les solutions acceptées par tous en comité de pilotage de conclusion de la mission. Cette mission a permis de maintenir l'exécution du projet, et le projet est tenu de respecter les recommandations de la mission (délais, ressources humaines et financières, organisation interne, ...)

Un problème majeur négatif du projet a été la gestion et l'implication faible du directeur national dans le projet. Notons aussi l'absence totale du maire dans l'appui et gestion du projet (il fut d'ailleurs absent lors d'une inauguration et signature de la coopération avec l'Autriche, alors que les ambassadeurs de Belgique et d'Autriche avaient effectué le déplacement à Saint-Louis).

**Sur l'aspect technique :** Type de décharge prévue non-conforme au code de l'environnement

Le type de décharge décrit dans la formulation était en porte à faux avec les prescriptions du code de l'environnement publié en 2001. Certaines dispositions qui s'imposaient de fait n'étaient pas inscrites au budget, il s'agissait :

- de l'EIE (étude d'impact environnemental) ;
- de l'ET (études techniques), la formulation n'a pas fourni les paramètres techniques pour les ouvrages.



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

L'étude des paramètres techniques du CET (Centre d'enfouissement technique) effectuée par le Bureau d'Etudes GRESTEC pour le compte du projet n'a pas pu fournir les informations attendu vu l'absence d'expertise local en matière de CET.

**Sur l'aspect financier** : ressources allouées insuffisantes pour réaliser un CET complet.

Il a fallu recourir à un financement externe (Fonds d'Etude et d'Expertise CTB) au projet pour réaliser l'EIE et l'ET qui s'imposait au projet.

L'analyse financière du CET effectuée dans le dernier trimestre de 2006 a montré que le montant requis pour le type d'ouvrage, pour une période de fonctionnement très limitée (moins de 5 ans) était quatre fois plus élevé que le montant alloué.

Mais positivement la CTB a pu lancer une mission d'étude technique et financière réalisée en septembre 2006 qui a pu trouver l'ensemble des solutions techniques, financières et de délais pour poursuivre le projet jusqu'à son terme endéans les délais prévus, et utilisant au mieux les moyens financiers pour proposer des solutions réalistes et avec un CET d'installations suffisantes dans un premier temps. La commune devra se charger de trouver des solutions complémentaires.

Les résultats de cette étude, ainsi que de la mission d'évaluation à mi parcours ont été avalisés par le Comité de Pilotage du 15 novembre 2006, et ont permis aux membres de la Commission Mixte entre la Belgique et le Sénégal de décider de poursuivre l'exécution de ce projet.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

## **DEUXIÈME PARTIE. RESUME DES ACTIVITES.**

### **1. PRINCIPALES ACTIVITES PAR RESULTAT INTERMEDIAIRE**

#### **Résultat 1 : les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont en place et sont opérationnelles**

Activités à réaliser : (Act 1.1) Création de la décharge et des sites de transfert -(Act 1.2) Equipement de la décharge - (Act 1.3) Réalisation du premier casier.

Les principales activités menées se rapportent à préparation de la mise en place des infrastructures de nettoyage, il s'agissait de :

- l'élaboration de DAO (sélection de BE pour l'EIE et pour l'ET) ;
- l'élaboration de TDR pour la consultation nationale pour la réalisation de l'étude de caractérisation des déchets et des paramètres techniques, l'évaluation à mi parcours ;
- l'élaboration de TDR pour la consultation internationale pour l'analyse financière du CET et l'évaluation à mi-parcours.

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- La réalisation de l'EIE en février 2006 sur financement du FEC (Fonds d'Etudes et de Consultation) pour un montant de 41 160 €;
- L'obtention du quitus du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, attestant la conformité de l'EIE aux dispositions du code de l'environnement ;
- L'obtention des rapport de l'analyse financière du CET et de l'évaluation à mi-parcours en novembre 2006.

Le marché de l'ET est attribué au Groupement BURGEAP/SEMIS sur financement de FEE (Fonds d'Etudes et d'Expertise), pour un montant de 58 889,76 €, la date de démarrage de l'ET est fixée au 27/03/2007, pour une durée de 17 semaines.

#### **Résultat 2 : Les déchets de la ville sont collectés et transportés par du matériel approprié**

Act 2.1 Mettre à disposition des moyens logistiques pour le transport et l'évacuation des déchets (camions de transfert, conteneurs, bennes, etc.)

Aucune activité réalisée (la détermination des paramètres techniques et de fonctionnement des ouvrages devait un préalable au choix des moyens logistiques).

Act 2.2 Appuyer la pré-collecte et renforcer les capacités opérationnelles des acteurs (en charrettes, écuries, matériels)

Un lot 16 chevaux a été acheté en complément d'un lot de 30 charrettes basculantes fabriquées par le projet et remis aux acteurs de pré-collecte (GIE CETOM) pour renforcer leurs capacités opérationnelles, le matériel a été remis en juin 2006 pour un coût total de près de 21 343 €. Pour la fabrication des charrettes, le projet a formé et encadré 6 ateliers de menuiserie métalliques.

Un docteur vétérinaire a été commis pour l'évaluation et le suivi sanitaire du parc de chevaux.

#### **R3. Les structures de nettoyage de la municipalité sont renforcées**

Act 3.1 Définir les profils de postes (connaissances, aptitudes, attitudes et tâches) des différentes personnes engagées par le projet.



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

Act 3.2 Engager le personnel

Act 3.3 Former le personnel technique et d'encadrement.

Aucune activité réalisée au profit du personnel dont la mise en place par la commune est fixée suivant les réalisations du projet (mise en place des infrastructures, achat de la logistique, etc.). Cependant un appui en matériel du Service Nettoyement a été effectué par la réfection de 4 bacs à ordures de 6 m<sup>3</sup> de capacité pour un coût de 609 €.

**Résultat 4 : les opérateurs et les bénéficiaires (populations, comités, commissions, GIE, transporteurs,**

Act 4.1 Contractualiser et organiser les GIE

Act 4.2 Soutenir la professionnalisation des GIE et l'essaimage de micro entreprises de nettoyage

Aucune activité réalisée

Act 4.3 Appuyer la concertation et la sensibilisation sur la gestion des déchets et des infrastructures à mettre en place.

Un plan de communication sur la gestion des déchets a été réalisé par le projet et restitué à la commune en juin 2006 pour un coup de - - - -

Une partie de ce plan, notamment la présentation du projet aux 22 quartiers de la ville a été réalisée. Cette activité a été transférée au PADE 2, projet financé par la Coopération Autrichienne, exécuté par ENDA, suite aux accords entre les coopérations (Belge et Autrichienne signés en juin 2006).

Un document de base a été diffusé par le projet auprès de la commune, des acteurs de nettoyage et des 22 conseils de quartier afin de proposer des thèmes de réflexion pour l'animation d'un cadre de concertation sur la gestion des déchets.

Act 4.4 Activer les actions de résorption des dépôts sauvages et de nettoyage des Berges.

Un programme mensuel de nettoyage et résorption des dépôts est mis en place et appuyé par le projet. A cela, il faut ajouter les activités spécifiques au Service et GIE de Nettoyement les jours de fêtes.

Act 4.5 Renforcer la capacité des acteurs sur les questions liées à la gestion durable de l'environnement à travers la formation et l'assistance technique.

Un manuel du participant a été réalisé et les acteurs de nettoyage (une quarantaine de personnes) formés en GAF (gestion administrative et financière des OCB de nettoyage). Les documents de suivi de la formation sont élaborés, des séances de suivi vont être programmés dans le trimestre à venir.

Entre autres act

Des activités d'appui aux conseils de quartier ont été menées pour une meilleure structuration des OCB (GIE CETOM et commissions environnement).

Des activités de formation de relais communautaires en méthodes de facilitation d'ateliers participatifs et des AVC (agents vétérinaires communautaires) en soins de première nécessité des chevaux ont été, entre autres, réalisées.

Act 4.6 Finaliser un accord avec une société de micro-crédit

Sans objet pour le projet



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

Résultat 5 : les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés

- La mission de suivi et d'appui de la CTB;

*Activités globales :*

- La finalisation du programme de mobilisation sociale dans 22 quartiers de Saint-Louis;
- L'état des lieux sur les GIE CETOM;
- La mise en place de planifications mensuelles d'éradication de dépôts sauvages et d'entretien de la propreté des plages avec le service nettoyage.
- La mission de suivi et d'appui de la CTB Bruxelles ;

Act 5.1 Développer et mettre en place le reporting (principaux ratios, productivité, taux d'utilisation et/ou d'exploitation, etc.)

Act 5.2 Documenter et suivre les principaux paramètres d'exploitation

Act 5.3 Développer des outils et procédures de gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)

Sans objet pour l'année 2006 (pas d'exploitation)

**Act 5.4 Améliorer la productivité des GIE et soutenir leur professionnalisation**

En partenariat avec le PADE 2, un programme de renforcement des capacités institutionnelles des GIE est mis en œuvre, il aura à terme un impact sur leur productivité ainsi que le renforcement de leur professionnalisation, il comprend :

- Le soutien aux AG constitutives et à la formalisation des GIE de nettoyage ;
- La subvention de relance des activités opérationnelles ;
- La sensibilisation et la formation sur la collecte et la gestion.

**Act 5.5 Renforcer les capacités, la structuration, la sensibilisation et la participation des acteurs et bénéficiaires.**

En synergie avec le PADE 2, un programme de formation en gestion du matériel et des outils de travail est réalisé, il reste à programmer les sessions de formation. Il est de même pour le programme EECJ (Education Environnementale Cible Jeune) dont l'objectif éducatif est de comprendre l'intérêt du tri, de la prévention et de réduction des déchets afin que l'enfant puisse agir, aider les autres à agir. A terme, les déchets seront abordés dans l'ensemble de leur problématique afin de permettre à l'enfant de comprendre qu'il est concerné par l'enjeu et devra s'engager progressivement vers des choix éco citoyens : le droit de jouir d'un environnement sain et le devoir de ne pas le polluer pour conserver cette environnement sain.

Des activités d'appui aux GIE dans la sensibilisation, avec le concours des Conseils de quartier de l'ensemble des OCB locaux sont en cours, l'objectif visé est de renforcer la participation des populations et par conséquent les adhésions dans la prise en charge des coûts liés à la gestion communautaire des déchets.

## **2. LES PRINCIPALES DÉPENSES DE LA PRESTATION, PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES.**



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

Les dépenses effectuées dans la période sous-revue sont nettement inférieures aux prévisions budgétaires du fait de la longueur des procédures mise en concurrence et d'AO, et d'un manque de gestion rigoureuse des délais et exécutions de la part de la Mairie et équipe de projet, et de trouver les solutions opérationnelles de bonne exécution en co-gestion.

### **3. LES PRINCIPAUX MÉCANISMES ET ACTIVITÉS D'APPROPRIATION MIS EN ŒUVRE PAR LA PRESTATION.**

Deux niveaux sont visés pour les mécanismes et activités d'appropriation :

- Une appropriation des activités du projet par la Commune à travers le Service de Nettoyement qui est la structure directement appuyée par le projet ;
- Une appropriation des activités et réalisations par les populations bénéficiaires ainsi que leurs organisations.

Concernant le Service de Nettoyement, l'implication n'est pas effective car les infrastructures, le matériel et le personnel attendus ne sont pas encore en place.

Concernant l'exécution, la co-gestion du projet a tardé à être effective et a dû subir les effets de la gestion très faible en 2006 du Directeur National.

Concernant les procédures de passations de marchés publics, le Code des Marchés Publics Sénégalais s'applique avec une bonne implication de la commission municipale des Marchés.

Concernant l'appropriation des réalisations du projet par les bénéficiaires et la pérennisation des acquis, plusieurs stratégies sont de mise, on note :

- La formation et le renforcement des capacités des acteurs à la base ainsi que des relais locaux ;
- L'appui sur le faire-faire pour permettre à chaque acteur et/OCB d'agir et d'être accompagné dans son action ;
- L'inscription et le cadrage des activités du projet dans la structures institutionnelle mise en place par la commune qui a été outillé par le projet avec la mise en place d'un plan de communication communal qui permet désormais d'harmoniser les interventions des partenaires au développement
- L'animation de cadres de concertation sur des thèmes liés à la problématique des déchets, sous la supervision de la commune et la participation des organisations civiles (OCB, ONG, Conseils, etc.)

## **TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES.**

### **1. Les problèmes et questions majeurs influençant l'exécution de la prestation?**

L'insuffisance du budget alloué par rapport aux ouvrages et équipement promis par la prestation ;

L'absence d'Etudes Techniques sérieuses, pour un sujet relativement complexe, en complément de la formulation pour faciliter l'exécution ;

Le respect des engagements signés par la contre partie et à temps opportun.

Le respect des procédures de gestion du projet par toutes les parties pour permettre la cogestion.



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

## **2. Les causes des écarts par rapport au calendrier prévu et aux résultats attendus ?**

Un écart est constaté sur le chronogramme qui n'a pas été réaliste et qui n'a pas été revue lors du démarrage quand des impasses sur des aspects importants incontournables ont été constatées.

Un écart est constaté entre les moyens alloués et requis pour la prestation.

## **3. La solution aux problèmes ou écarts identifiés ici plus haut, la/les mesure(s) recommandée(s), le délai d'exécution et les ressources nécessaires à l'exécution de ces mesures.**

Les solutions pour résoudre les écarts constatés ont été proposées par l'EMP et l'analyse financière du CET.

Concernant l'écart entre les moyens requis et alloués un réaménagement des moyens du projet a été proposé (voir budget D03).

Concernant l'écart sur les résultats attendus, des recommandations ont été faites par l'EMP au projet jusqu'à sa fin, on retient :

- Œuvrer à la meilleure communication possible avec la Commune, et plus principalement les STM et l'ADC.
- Veiller à une plus forte concertation entre tous les acteurs du terrain,
- Adopter une gestion proactive du projet, en termes de démarches de rencontre vers les partenaires du projet, dans la réalisation et le suivi d'études techniques, etc. ;
- Donner plus de visibilité à ses actions vers la Commune, en suscitant la tenue de réunions de concertations, le reporting régulier, et la ré activation des Commissions et Comité de Suivi Technique ;
- Requérir auprès de la CTB la mise en œuvre des formations (gestion, reporting, comptabilité) par ailleurs budgétisées dans le résultat 5 ;
- Respecter toutes les procédures de reporting (en ce compris le reporting mensuel vers la SMCL ;
- Intégrer et favoriser la sensibilisation (synergies avec ENDA) notamment au tri, qui devra être nettement favorisé (tamisage) à l'avenir. Idéalement, le transfert de compétence devrait permettre à la pratique du tri de se continuer à se développer après le projet (p.ex. avec l'action des GIE) ;
- Veiller à la disponibilité de chacun des membres de l'UGP ;

## **4. Les suppositions (ou hypothèses) de départ sont elles encore pertinentes ?**

L'orientation stratégique prônée lors de la formulation du projet reste pertinente :

- Création d'une 'demande' pour les déchets de la ville : une décharge et des sites relais (centres de transfert) répartis dans la ville pour y acheter les déchets à des GIE assurant la pré-collecte, ces derniers réclamant à chaque concession un paiement mensuel,
- Création d'une 'offre' pour les déchets: la population adhère au système (moyennant des paiements relativement bas) à partir du moment où les rues et les berges du fleuve sont propres; la sensibilisation, la communication importante et des petits équipements amélioreront la qualité de l'offre,
- Adéquation de l'offre et de la demande: organisation des GIE, des centres de transfert et de la décharge par l'autorité communale.



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

*Il s'agit donc de réguler l'aval pour désengorger l'amont et ceci afin d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des habitants.*

L'intervention du « PANSL » est axée sur le secteur 'aval' en équipant la commune de façon appropriée. et la population, en passant par les ONG, les GIE et les services techniques de l'Etat. Sur ce noyau, il se greffent, en collaboration étroite avec les ONG et autres partenaires, des actions importantes telles que la sensibilisation et la formation des habitants et des acteurs locaux, la structuration et l'optimisation des services rendus aux populations.

### 5. Les indicateurs de la prestation sont-ils encore valides ?

Non , l'objectif spécifique et le résultat 1 ont été modifiés (voir propositions de l'EMP).

#### Objectif spécifique

<b>Objectif spécifique:</b>	Les déchets sont évacués et traités hors de la ville grâce à la participation synergique (physique et financière) des habitants, des ONG, des GIE et de la commune.
<b>Indicateur:</b>	D'ici la fin du projet, 85% des concessions adhèrent au système de paiement (500 FCFA/mois), les GIE et la commune couvrent la pré-collecte et la collecte dans tous les quartiers de la ville. Les ONG ENDA et LVIA ont participé financièrement et physiquement aux actions de terrain (pré-collecte, sensibilisation, communication). Plus de 80% du tonnage annuel des ordures de la ville sont évacués hors de la ville d'ici le mois 24, 90% d'ici la fin du projet.
<b>Sources de vérification:</b>	Rapports bimensuels du projet et feuilles de route des camions de collecte.
<b>Supposition:</b>	Un site de décharge approprié (à moins de 10 km de la ville) est désigné par la commune et validé par toutes les administrations concernées et le projet avant fin janvier 2003. Les ONG et la commune participent financièrement aux actions qui leur sont attribuées. Les quantités de déchets (et surtout de plastiques) n'augmentent pas plus de 10% sur 4 ans.

<b>Nouveau Objectif spécifique:</b>	Les déchets sont évacués et stockés temporairement dans un site provisoire grâce à la participation synergique (physique et financière) des habitants, des ONG, des GIE et de la commune.
<b>Indicateur:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'ici la fin du projet, 75 % des concessions adhèrent au système de paiement (500 FCFA/mois), les GIE et la commune couvrent la pré-collecte et la collecte dans tous les quartiers de la ville ;</li> <li>▪ L'ONG ENDA (PADE II) a participé financièrement et physiquement aux actions de terrain (pré-collecte, sensibilisation, communication) ;</li> <li>▪ Plus de 70% du tonnage annuel des ordures de la ville sont évacués hors de la ville d'ici le mois 24, 80% d'ici la fin du projet.</li> </ul>
<b>Sources de vérification:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports mensuels du projet (vers la SMCL) ;</li> <li>▪ Rapports d'activité et final du projet PADE II ;</li> <li>▪ Feuilles de route des camions de collecte et des GIE.</li> </ul>



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

<b>Suppositions :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un site de décharge provisoire est désigné par la commune et validé par toutes les administrations concernées et le projet dès le mois 1 ;</li> <li>▪ L'aménagement du site provisoire peut être réalisé avec le budget initialement alloué pour la décharge ;</li> <li>▪ Les ONG et la Commune participent financièrement aux actions qui leur sont attribuées. Les quantités de déchets (et surtout de plastiques) n'augmentent pas plus de 10% sur 4 ans.</li> </ul>
-----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### Résultats, indicateurs objectivement vérifiables et hypothèses

<b>Résultat 1:</b>	Les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont mises en place et sont opérationnelles
<b>Indicateur:</b>	L'aménagement général de la décharge est réalisé d'ici le mois 18 et un casier est en cours de remplissage d'ici le mois 20; le pousseur et la pelle mécanique sont opérationnels sur la décharge; deux sites relais sont mis en place d'ici le mois 18, un troisième site est implanté d'ici le mois 24; un site provisoire de décharge de toutes les ordures collectées est mis en place avant que la décharge soit aménagée
<b>Sources de vérification:</b>	Rapports mensuels et photos du site de décharge
<b>Supposition:</b>	Une zone d'accueil des déchets provisoire en bordure de ville et en zone non inondable est définie d'ici fin 2002; les terrains des sites relais sont disponibles (non affectés à d'autres fonctions); les engins sont réceptionnés et affectés à la décharge dans les meilleurs délais; les frais de fonctionnement sont pris en charge par la commune.

<b>Nouveau Résultat 1:</b>	Les infrastructures nécessaires au nettoyage temporaire de la ville sont mises en place et sont opérationnelles
<b>Indicateur:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'aménagement général du site provisoire est réalisé d'ici le mois 6</li> <li>▪ Le pousseur et la pelle mécanique sont acquis dès le mois 4 ;</li> <li>▪ Les trois sites relais sont opérationnels d'ici le mois 6.</li> </ul>
<b>Sources de vérification:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports mensuels d'avancement des travaux (de l'équipe chargée de la supervision) ;</li> <li>▪ PV de réception provisoire et définitive des travaux ;</li> <li>▪ Photos du site de décharge provisoire et des sites relais ;</li> <li>▪ Factures d'achat des équipements.</li> </ul>
<b>Suppositions :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le site provisoire des déchets provisoire en bordure de ville est approuvé et les aménagements réalisés;</li> <li>▪ Les engins sont réceptionnés et affectés à la décharge dans les meilleurs délais;</li> <li>▪ Les frais de fonctionnement des engins sont pris en charge par la commune.</li> </ul>

#### 6. Les facteurs ayant influencé la réalisation de la prestation? Parmi ceux-ci, y a-t-il eu des faits nouveaux, non prévus préalablement et susceptibles de modifier la prestation ?

Le démarrage du projet alors que les préalables n'étaient pas résolus et le retard dans la mise en place de la contre-partie communale, pour ne citer que ceux là. Le non-respect de ces deux conditions préalables a un impact lourd sur le retard pris par le projet. Pour exemple, le fait que les investissements ne puissent être réalisés sur la décharge a en quelque sorte bloqué les investissements



Belgische Technische Coöperatie nv  
Coopération Technique Belge sa

en matériel de collecte. D'un autre côté, il faut reconnaître que si le projet n'avait pas été lancé officiellement, le choix du site de Gandon et la réalisation de l'EIE auraient pu prendre plus de temps.

### **7. L'opinion des groupes cibles sur le projet**

La population de Saint Louis et la municipalité constituent les principaux bénéficiaires du projet. Si au niveau de la commune les intéressés sont multiples, il en est ainsi de la population qui est effectivement bien structuré et avec l'appui de la municipalité.

On relève **les Conseils de quartier et leurs démembrements (commissions environnement ou de nettoyage, OCB, etc.)** Ils sont composés des notables, du mouvement associatif (Associations sportives et culturelles et Groupements de promotion féminine), des élus locaux et délégués de quartier. Ils jouent un rôle important dans la mobilisation, l'implication des populations et la supervision des GIE de collecte.

Tous les acteurs cités ci-dessus sont concernés le nettoyage et par la projet qui s'appui sur eux, dans une relation de partenariat. Il convient d'ajouter ici les GIE CETOM qui tiennent une place cruciale dans le dispositif de nettoyage qui ont été renforcés et équipés par le projet. Leur capacité de collecte a plus que doublé avec l'appui du projet. Comme évoqué plus haut leur nombre s'est accru (de 9 à 15), les moyens ont été renforcés et leur champ d'action élargi. Tenant aujourd'hui la première place dans la collecte, ils constituent aussi des pourvoyeurs d'emplois (près de 150 jeunes chômeurs recrutés) et un moyen de lutte non négligeable contre la pauvreté. Intervenant dans les quartiers peu accessibles, ils constituent un complément indispensable à l'action de la régie. Leur rôle de relais des actions de sensibilisation auprès des populations pourrait être très important pour le projet

**8. Si la prestation a été évaluée, comment les recommandations ont-elles été prises en compte?**

Un plan de mise en œuvre des recommandations a été mis en œuvre et suivi par le projet. Un, suivi de ces recommandations a fait l'objet de rapports trimestriels.

**9. Les principales réussites de la prestation ?**

L'impact du projet est notable par : un meilleur état de la ville en matière de nettoyage, une meilleure prise de conscience de tous les acteurs (STM, populations, OCB et GIE...).

- **L'impact positif sur l'environnement** est visible. Néanmoins, un impact négatif apparaît également, vu l'absence actuelle de sites relais et de CET alors que dans le même temps la capacité de collecte des acteurs est doublée.
- **L'impact positif l'Economie sociale** : La structuration et l'organisation des GIE sont positives en matière d'économie sociale. Ces organisations ont vu leur capacité augmenter avec leur chiffre d'affaires.
- **L'impact positif de l'harmonisation de l'intervention entre deux bailleurs**: Harmonisation des actions de la Coopération Autrichienne et Belge et cohésion des activités sur le terrain ; Alignement de l'intervention belge sur les structures locales (selon le montage institutionnel du projet). Le Comité de suivi technique qui sert au deux projets est un cadre à maintenir et renforcer.

**10. Recommandations faites-vous pour la suite à donner à la prestation?**

- Améliorer la communication entre les parties prenantes (PANSL, Commune, STM, ADC).  
Veiller à ce que le reporting soit assuré, et que toutes les structures de suivi et d'accompagnement (Comité et Commissions) fonctionnent.
- Mettre à contribution les services déconcentrés de l'état : Environnement, Urbanisme, Travaux Publics et Hygiène dans la SMCL ;
- Adopter une gestion plus pro active (orientée vers des résultats) ;
- Veiller à fournir au projet des locaux au sein des STM.; *assurer un suivi*
- Donner une meilleure visibilité de ses actions envers le projet et la partie Belge ;
- Fournir, sur base trimestrielle, l'évolution de la contrepartie communale ;
- Respecter ses engagements en matière de recrutement du personnel, plus particulièrement le personnel technique devra être recruté très prochainement ;

*ajout de contenu*

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

## QUATRIEME PARTIE. ANNEXES.

ANNEXE 1. Résumé des résultats

ANNEXE 2. Planning d'activités année sous revue

ANNEXE 3. Planning d'activités année + 1

ANNEXE 4. Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue

ANNEXE 5. Prévisions budgétaires année + 1

ANNEXE 6. Taux de déboursement de la prestation

ANNEXE 7. Personnel de la prestation

ANNEXE 8. Sous-traitance et appels d'offres

ANNEXE 9. Equipements

ANNEXE 10. Interventions des Bailleurs de fonds

Annexe 1 et 2 non remplies.

**ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités**

Résultats Intermédiaires	Indicateurs	Etat de réalisation
RI. 1.		
RI. 2.		
RI. N.		
Activités planifiées dans l'année sous revue	Etat d'avancement des activités	Activités proposées pour l'année prochaine
RI.1.		
Activité 1		
Activité 2		
Activité 3		
RI.2.		
Activité 1		
Activité 2		
Activité 3		
RI.N.		
Activité 1		
Activité 2		
Activité N		

**ANNEXE 2 : Planning d'activités de l'année sous revue.**

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
<b>RI 1.</b>												
Activités 1												
Activités 2												
Activités n												
<b>RI 2.</b>												
Activités 1												
Activités 2												
Activités n												
<b>RIN.</b>												
Activités 1												
Activités 2												
Activités n												



RI 3 - Les structures 'Nettoieinent' de l'administration communale sont renforcées												
<i>Activité 3.1</i>												
Engager le personnel du projet (gardiens sites)												
Réalisée												
<i>Activité 3.2</i>												
Equiper les équipes et le service nettoyage en véhicule												
<i>Activité 3.3</i>												
Former le personnel technique et d'encadrement												
Former le responsable logistique												
Former le mécanicien												
Former les conducteurs												
RI 4 - Les opérateurs et les bénéficiaires (populations, comités, commissions, GIE, transporteurs, conducteurs, personnels de gestion) sont structurés et participent efficacement à la gestion des déchets												
<i>Activité 4.1</i>												
Contractualiser et organiser les GIE												
Appuyer la contractualisation entre acteurs												
Signer une convention entre acteurs												
Appuyer la mise en place d'un réseau												
Soutenir l'organisation d'AG par GIE												
<i>Activité 4.2</i>												
Soutenir la professionnalisation des GIE et l'essaimage de micro entreprises de nettoyage												
Assister la formalisation des GIE												
Fournir une subvention de relance des GIE												
<i>Activité 4.3</i>												
Appuyer la concertation et la sensibilisation sur la gestion des déchets et des infrastructures à mettre en place												
Mener des stratégies pour optimiser la collecte												
Elaborer des supports de sensibilisation												
Mettre sur pied un cadre de concertation opérationnel (communes, acteurs, projets/ONG)												
<i>Activité 4.4</i>												
Activer les activités de résorption des dépôts sauvages et de nettoyage des berges												
Elaborer des plans d'action mensuels impliquant le SN et les GIE												
Appuyer les opérations de prévention et de nettoyage lors des grands événements												
Formation en GAF des OCB												
<i>Activité 4.5</i>												
Renforcer la capacité des Acteurs sur les questions liées à la gestion durable de l'environnement à travers la formation et												
Assistance technique en GAF des OCB												
Appui aux écoles en F.F.C.J (éducation environnementale cible jeune)												

<sup>4</sup> En gris : tâches rétrocédées au PADE 2

l'assistance technique.	Formation des acteurs en PHAST											
Finaliser un accord avec une société de micro-crédit	Négociation avec APROFES pour le financement de la centralité d'achat											
<b>RI 5 - Les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés</b>												
Développer et mettre en place le reporting	Réalisé											
Documenter et suivre les principaux paramètres d'exploitation	Sans objet											
Développer les outils et procédures de gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)												
Améliorer la productivité des GIE et soutenir leur professionnalisation	Suivi des quantités collectées											
Renforcer les capacités, la structuration, la sensibilisation et la participation des acteurs et bénéficiaires.	Stratégies d'amélioration de la qualité de service et des prestations											

Code budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	DEPENSES CUMULEES (N)	DEPENSES ANNEE SOUS REVUE	DEPENSES PREVUES ANNEE + 1
<b>VOLET A : LES DECHETS SOLIDES SONT EVACUES ET TRAITES HORS DE LA VILLE</b>							
<b>Résultat 1 : les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont mises en place et sont opérationnelles</b>							
A_01_01	Consult.National Amén.			32 416,00	2 416,32	2 324,85	7 500,00
A_01_02	Consult.National Amén.			367,00	367,40	-	-
A_01_03	Consult.intern. Amén.			35 000,00	-	-	8 800,00
A_01_04	Consult.intern. Amén.			1,00	-	-	-
A_01_05	Fonctionn. Appel d'offre			3 077,00	534,99	534,99	-
A_01_06	Acquisition plans			6 462,00	-	-	2 500,00
A_01_07	Achat pousseur D6 10 T (Chargeur sur chenille)			195 000,00	-	-	6 500,00
A_01_08	Achat pelle mécanique			1,00	-	-	-
A_01_09	Acaht châssis multi-lift			1,00	-	-	-
A_01_10	Aménagmt décharge (1 casier /30			546 420,00	21,34	21,34	136 600,00
A_01_11	réalisation 3 stations relais			78 823,00	-	-	19 700,00
A_01_12	Chargeur sur pneu			114 000,00	-	-	114 000,00
	<b>Total Résultat 1</b>			<b>1 011 568,00</b>	<b>3 340,05</b>	<b>2 881,18</b>	<b>295 600,00</b>
<b>Résultat 2 : les déchets de la ville sont collectés et transportés par du matériel approprié</b>							
A_02_01	Cahier charges + DAO Carettes			500,00	466,49	221,05	-
A_02_02	Cahier charge + réception			1,00	-	-	-
A_02_03	Achat Charrettes			38 669,00	24 878,21	8 350,78	13 800,00
A_02_04	Achat Camions			184 700,00	-	-	184 700,00
A_02_05	Construction écuries (3 ou 4 max)			39 231,00	-	-	19 600,00
A_02_06	Tracteur + semi remorque (2)			189 200,00	-	-	189 200,00
A_02_07	Const 2 logettes			9 686,00	-	-	4 800,00
	<b>Total Résultat 2</b>			<b>461 987,00</b>	<b>25 344,70</b>	<b>8 571,83</b>	<b>412 100,00</b>
<b>Résultat 3 : les structures "Nettoyement " de l'administration sont renforcées</b>							
A_03_01	Cons. Nat. Déf. Profils			1,00	-	-	-
A_03_02	Cons. Intern. Déf. Profils			1,00	-	-	-
A_03_03	achats 4 motos 125 cc			8 615,00	7 925,35	7 927,35	-
A_03_04	Achat 1 camionnette			19 153,00	18 751,23	18 751,23	-
A_03_05	Achat 5 vélos			1,00	-	-	-
	<b>Total Résultat 3</b>			<b>27 771,00</b>	<b>26 676,58</b>	<b>26 678,58</b>	<b>-</b>

<b>Résultat 4 Les opérateurs et les bénéficiaires sont structurés et participent efficacement à la gestion des déchets</b>						
A_04_01	Cons. Inter. Organis.	1,00	-	-	-	-
A_04_02	Actions de nettoyage	10 000,00	609,06	609,06	5 200,00	-
A_04_03	Formation personn. Comm	5 000,00	-	-	4 000,00	-
A_04_04	Formation chauffeurs	1,00	-	-	-	-
A_04_05	Study tour Belgique	20 000,00	-	-	-	20 000,00
<b>Total Résultat 4</b>		<b>35 002,00</b>	<b>609,06</b>	<b>609,06</b>	<b>29 200,00</b>	<b>29 200,00</b>
<b>Résultat 5 les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés</b>						
A_05_01	Cons. Nat. Méthodes de rep	2 600,00	-	-	-	2 600,00
A_05_02	Cons. Nat. Compta analytique	3 000,00	-	-	-	-
A_05_03	Cons. Nat. Inspection du travail	3 000,00	-	-	-	-
A_05_04	Sensibilis. Ecoles, popul.	32 500,00	1 668,02	38,11	5 300,00	-
A_05_05	Cons. Nat. Communic. (2)	6 000,00	2 637,37	2 606,88	-	-
A_05_06	Cons. Intern. Appui reporting	4,00	3,81	-	-	-
A_05_07	Cons. Intern. Inspection engines	2 400,00	-	-	800,00	-
A_05_08	Prépar. et anim. Ateliers	3 800,00	312,52	-	3 500,00	-
A_05_09	Sensibilis. Ecoles, popul.	6 277,00	6 353,08	1 287,43	-	-
A_05_10	Atelier lancement projet	2 400,00	2 387,66	-	-	-
A_05_11	Fonction. Activités Réu	10 500,00	707,21	707,21	7 200,00	-
A_05_12	Frais impression	2 000,00	1 077,21	434,48	900,00	-
A_05_13	Ateliers restit.	4 500,00	1 831,45	1 538,67	1 000,00	-
A_05_14	Appui évacuation déchets sites	7 000,00	262,52	262,52	-	-
A_05_15	Appui amélior. précoll.	9 500,00	4 549,13	1 779,13	3 000,00	-
A_05_16	Mat. Inform, photo	16 309,00	15 754,04	1 445,37	600,00	-
A_05_17	Réhab. Bur.	9 231,00	8 932,54	277,48	100,00	-
A_05_18	Equip at & gara	7 700,00	-	-	-	-
A_05_19	Réh ate & gara	8 842,00	-	-	-	-
A_05_20	Réh bur dstm	2 012,00	-	-	-	-
<b>Total Résultat 5</b>		<b>139 575,00</b>	<b>46 476,56</b>	<b>10 377,28</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>Grand Total</b>		<b>1 675 903,00</b>	<b>102 446,95</b>	<b>49 117,93</b>	<b>761 900,00</b>	<b>761 900,00</b>





		1		2		3		1		3		1		1		6		1	
		500	800	2	800	600	900	800	400	500	500	400	900	100	218	200	800	245 800	
\_05_18	Equip at & gara																		
\_05_19	Réh ate & gara																		
\_05_20	Réh locaux gard																		
	<b>Total Résultat 5</b>	600	500	2	800	600	900	800	400	500	500	900	900	100	218	200	800	245 800	
	TOTAL	600	800	4	100	22 000	900	300	4 000	500	500	4 000	245 900	-	-	-	800	245 800	
		1 675 903																	
		139 575																	
		7 700																	
		8 842																	
		2 012																	

### Taux de déboursement

Budget annuel prévu 2006	Budget Cumulé 2005-2006	Dépenses réelles de l'année 2006	Dépenses réelles cumulées 2005-2006	Taux de déboursement de l'année 2006	Taux de déboursement Cumulé 2005-2006
272 890,00	905 910,00	112 055,91	277 766,42	0,41	0,31

### ANNEXE 7. Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	Durée de recrutement (date début et fin)	Commentaires ( délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...)
<p>1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bara DIOP</li>   <li>• Mamadou BA</li> </ul>	<p>14/09/2004 – 13/09/2008</p> <p>01/11/2004 – 13/09/2008</p>	<p>Directeur National du projet : il assure avec le co responsable la coordination des activités du projet.</p> <p>Responsable Administratif et Financier. Il assure la gestion comptable, financière et administrative du projet</p>
<p>2. Personnel d'appui recruté localement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Babacar DIALLO</li> </ul>	<p>01/04/2006 – 13/09/2008</p>	<p>Assistant de Direction : il seconde la direction du projet dans l'accomplissement des tâches quotidiennes, assure aussi le secrétariat (Gestion du courrier, appel et fax)</p>
<p>3. Personnel d'encadrement recruté localement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baye Aby DIAGNE</li> </ul>	<p>01/04/2005 -13/09/2008</p>	<p>Co responsable : Il assure avec le Responsable National, la coordination des activités du projet</p>
<p>4. Personnel International (hors CTB)</p>		
<p>5. Expert en Coopération Internationale (CTB)</p>		

**ANNEXE 8. Sous-traitance et appels d'offres**  
(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché	: Consultation restreinte
Date de l'appel d'offres	: 24 septembre 2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 01 octobre 2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: AGECO
Objet du contrat	: Mission Evaluation à mi-parcours
Coût du contrat	: 13.110 Euros
Durée du contrat	: 26 hommes jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La restitution de l'évaluation à mi parcours s'est faite le 15 octobre 2006 et puis validée par la SMCL du 15 novembre 2006

**Commentaires/recommandations :**

Meilleure communication entre le projet et les différentes structures de la Commune principalement les STM et l'ADC (Regroupement des locaux STM-PANSL)  
Gestion proactive du projet  
Meilleure visibilité des actions du projet envers la commune et réactivation des différentes commissions (CST, logistique et Communication)  
Mise en œuvre des formations du personnel aussi bien pour le personnel d'encadrement que celui de la Commune, par ailleurs planifier le study tour prévu en Belgique  
Respecter les procédures de reporting et aussi intégrer et favoriser la sensibilisation des populations notamment sur la méthode du tri  
Bonne gestion des ressources du projet et une meilleure disponibilité de l'UGP

**ANNEXE 8. Sous-traitance et appels d'offres**  
(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché	: Consultation restreinte
Date de l'appel d'offres	: 24 septembre 2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 01 octobre 2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: TROPIS
Objet du contrat	: Mission Evaluation à mi-parcours
Coût du contrat	: 1.700.000 F Cfa
Durée du contrat	: 15 hommes jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La restitution de l'évaluation à mi parcours s'est faite le 15 octobre 2006 et puis validée par la SMCL du 15 novembre 2006

**Commentaires/recommandations :**

Meilleure communication entre le projet et les différentes structures de la Commune principalement les STM et l'ADC (Regroupement des locaux STM-PANSL)

Gestion proactive du projet

Meilleure visibilité des actions du projet envers la commune et réactivation des différentes commissions (CST, logistique et Communication)

Mise en œuvre des formations du personnel aussi bien pour le personnel d'encadrement que celui de la Commune, par ailleurs planifier le study tour prévu en Belgique

Respecter les procédures de reporting et aussi intégrer et favoriser la sensibilisation des populations notamment sur la méthode du tri

Bonne gestion des ressources du projet et une meilleure disponibilité de l'UGP

**ANNEXE 8. Sous-traitance et appels d'offres**  
(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché	: Consultation restreinte
Date de l'appel d'offres	: 01 octobre 2006
Date de début du contrat de sous-traitance	: 15 octobre 2006
Nom du sous-contractant (ou firme)	: TECHASS
Objet du contrat	: Analyse technique et financière du CET
Coût du contrat	: 12.680 Euros
Durée du contrat	: 08 hommes jours

**Résultats produits pendant l'année sous revue :**

La restitution de l'analyse technique et financière du Cet s'est faite le 22 octobre 2006.

**Commentaires/recommandations :**

Un CET à tumulus sera fait sur le CET de Gandon.  
Suite aussi à la réunion du SMCL du 15 novembre 2006, un réaménagement budgétaire intermédiaire des deux propositions de l'expert a été retenu pour la réalisation des travaux et l'achat d'équipements

### ANNEXE 9. Equipements

Type d'équipement	Coût		Date de délivrance		Remarques
	Budget	Réel	Prévue	Réelle	
Charrettes Equines	9000	8350.78	04 /04/06	15/05/06	Charrettes + chevaux

## ANNEXE 10. Interventions des Bailleurs de fonds

*Interventions d'autres bailleurs de fonds sur la même prestation ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.*

Bailleurs de fonds intervenant dans la même prestation				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
Coopération autrichienne	Processus d'amélioration durable (PADE II)	221 213 637 XOF		